

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 042-2018
Type d'intervention: Motion
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2018.RRGR.169

Déposée le: 19.03.2018

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Benoit (Corgémont, UDC) (porte-parole)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Non
Urgence accordée:

N° d'ACE: du
Direction: Direction de la police et des affaires militaires
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:



Relocaliser des emplois pénitentiaires dans le Jura bernois

Le Conseil-exécutif est chargé d'élaborer un projet visant à regrouper dans l'arrondissement administratif du Jura bernois les places de détention des prisons régionales de Bienne et de Moutier, par exemple à Prêles, en vue d'utiliser les bâtiments de l'ancien Foyer d'éducation.

Développement :

Les autorités cantonales ont récemment communiqué que la prison régionale de Bienne n'est plus conforme aux normes et devrait être remplacée par un nouveau bâtiment, l'actuel ne pouvant pas être transformé en profondeur en raison de la protection du patrimoine.

Parallèlement, le canton devra en cas de confirmation du transfert cantonal de Moutier, remplacer les places de détention de la prison régionale qui s'y trouvent. Il serait en effet incongru que le canton de Berne continue d'envoyer des détenus à Moutier sur le territoire d'un canton qui émet des prétentions territoriales sur le Jura bernois. De plus, Berne n'a pas à participer à rentabiliser une infrastructure qui permettra vraisemblablement au canton du Jura d'obtenir une prison

à bon compte pour combler le déficit jurassien en places de détention qu'il a été incapable de résoudre de longue date.

Le Foyer d'éducation de Prêles a été fermé récemment. Or, il a fait l'objet d'investissements massifs et est déjà en partie adapté à la détention. Son utilisation pour le domaine de l'asile est l'objet de contestations légitimes. Dès lors que la population du Plateau de Diesse est habituée à la présence d'une structure de détention bien sécurisée et verrait sans doute d'un bon œil le retour d'emplois qualifiés sur son territoire.

Trouver un terrain dans la région de Bienne pour une nouvelle prison va sans doute se révéler un authentique casse-tête et le prix du terrain y sera très élevé. Prêles étant située à moins de 30 minutes de Bienne, le site serait idéal et les coûts d'investissement nettement plus bas, les lieux appartenant déjà au canton.

Il serait le cas échéant aussi envisageable de localiser la nouvelle prison sur un site du Jura bernois proche de Bienne dans le secteur du Bas-Vallon ou un site facilement accessible depuis l'autoroute A16.

Destinataire

- Grand Conseil